Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

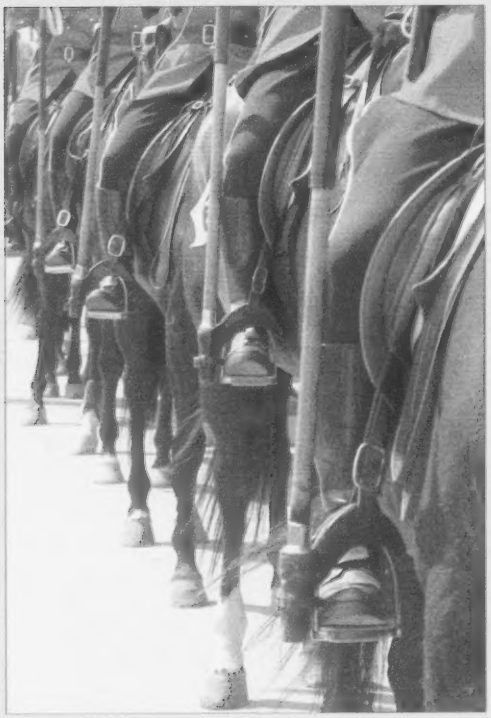

Gendarmerie royale du Canada
Rapport sur les plans et les priorités
2013-2014

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre 5

Section I : Survol de l'organisation 7

Raison d'être 7

Responsabilités 7

Priorités organisationnelles 7

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes (AAP) 8

Analyse des risques 10

Sommaire de la planification 11

Profil des dépenses 12

Budget des dépenses par crédit voté 13

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 15

Résultat stratégique 1 : Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens 15

Programme 1.1 : Opérations policières 15

Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat : Faits saillants de la planification 16

Sous-programme 1.1.2 Police fédérale : Faits saillants de la planification 20

Sous-programme 1.1.3 Services techniques et Soutien opérationnel : Faits saillants de la planification 23

Programme 1.2 : Services canadiens d'application de la loi 23

Faits saillants de la planification 25

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays 27

Programme 2.1 : Opérations policières internationales 27

Faits saillants de la planification 29

Programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne 29

Faits saillants de la planification 30

Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité 31

Programme 3.1 : Paiements législatifs 31

Programme 4.1 : Services internes 32

Faits saillants de la planification 32

Section III : Renseignements supplémentaires 35

Principales données financières 35

États financiers prospectifs 35

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 36

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations 36

Section IV : Autres sujets d'intérêt 37

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation 37

Notes en fin d'ouvrage 37

MESSAGE DU MINISTRE

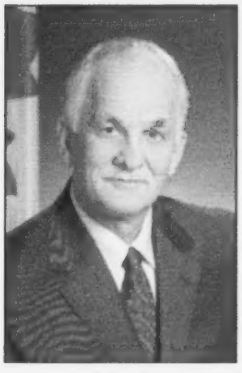

À titre de ministre de la Sécurité publique du Canada, je suis heureux de présenter au Parlement le *Rapport sur les plans et les priorités* de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice de 2013-2014.

Qu'il s'agisse d'assurer des services de police contractuels ou de lutter contre le terrorisme, la GRC a un vaste mandat qui fait partie intégrante de l'engagement de notre gouvernement à assurer la sécurité des rues et des communautés.

L'exercice 2013-2014 sera une période de renouveau pour la GRC. Je continue de croire fermement que le commissaire Bob Paulson amènera la GRC à se renouveler tout en tirant parti des réussites opérationnelles du passé.

En conclusion, au nom du gouvernement, je tiens à remercier tous les membres de première ligne de la GRC qui risquent leur vie chaque jour pour protéger leurs concitoyens.

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique

SECTION I : SURVOL DE L'ORGANISATION

Raison d'être

Comme force de police nationale du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, cohérente dans son rôle fédéral et présente d'un océan à l'autre.

Responsabilités

Le mandat de la GRC, ainsi que le précise l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de nombreuses facettes. Ainsi, il consiste entre autres choses à freiner les activités criminelles et à faire enquête sur elles; à assurer le maintien de la paix et de l'ordre; à faire respecter les lois; à contribuer à la sécurité nationale; à assurer la sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions étrangères; ainsi qu'à offrir des services de soutien opérationnel cruciaux aux autres autorités de police et organismes d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger.

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Crimes graves et crime organisé	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Jour après jour, la menace des crimes graves et du crime organisé pèse lourdement sur la vie des Canadiens, compromettant leur bien-être économique et social tout comme celui de leurs collectivités, que la violence et la corruption soient en cause ou non.

Plans en vue de donner suite à la priorité

La GRC va réduire l'incidence des crimes graves et du crime organisé en concentrant ses mesures de répression et en leur donnant un ordre de priorité pour neutraliser les menaces intérieures et extérieures les plus importantes. Elle ira plus loin encore par des campagnes de sensibilisation, ainsi que par une cueillette et une diffusion plus larges de renseignements criminels auprès de ses partenaires canadiens et étrangers.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Sécurité nationale	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

La sécurité du public, la protection des biens (y compris les infrastructures essentielles) et l'intégrité du gouvernement face à l'intimidation et aux menaces criminelles sont essentielles au bien-être de la population comme à l'économie. La GRC a donc fait de la sécurité nationale une priorité organisationnelle.

Plans en vue de donner suite à la priorité

Le ministre de la Sécurité publique a dévoilé la stratégie antiterroriste du Canada, intitulée *Renforcer la résilience face au terrorisme*. La GRC va suivre la stratégie, qui décrit les quatre choses à faire (prévenir, détecter, priver et intervenir) pour protéger le Canada, sa population et ses intérêts en empêchant le terrorisme. De concert avec divers organismes canadiens et étrangers, la GRC va également consolider les mesures de prévention contre la criminalité de nature terroriste, ici comme ailleurs.

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes (AAP)

ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES DE LA GRC

Résultats stratégiques de la GRC	Programmes	Sous-programmes	Sous-sous-programmes
1. Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens	**1.1 Opérations policières**	**1.1.1 Services de police à contrat**	1.1.1.1 Services de police provinciaux et territoriaux
			1.1.1.2 Services de police municipaux
			1.1.1.3 Services de police autochtones
			1.1.1.4 Police de protection des aéroports
		1.1.2 Police fédérale	1.1.2.1 Drogues et Crime organisé
			1.1.2.2 Intégrité des frontières
			1.1.2.3 Criminalité financière
			1.1.2.4 Exécution des lois fédérales
			1.1.2.5 Sécurité nationale
			1.1.2.6 Police de protection
			1.1.2.7 Groupe de coordination de la protection
		1.1.3 Services techniques et Soutien opérationnel	1.1.3.1 Enquêtes techniques
			1.1.3.2 Technologie de protection
			1.1.3.3 Opérations aériennes
			1.1.3.4 Divulgation et gestion des cas graves
			1.1.3.5 Services et technologies scientifiques
			1.1.3.6 Préparation et interventions opérationnelles
			1.1.3.7 Opérations secrètes
	1.2. Service canadiens d'applicaton de la loi	**1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête**	1.2.1.1 Service intégré de l'identité judiciaire
			1.2.1.2 Services des laboratories judiciaires
			1.2.1.3 Services canadiens d'identification criminelle en temps réel
			1.2.1.4 Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)
			1.2.1.5 Renseignements criminels
			1.2.1.6 Centre d'information de la police canadienne (CIPC)
			1.2.1.7 Centre canadien de police pur les enfants disparus et de l'exploitation des mineurs (CCPEDE)
		1.2.2 Programme canadien de contrôle des armes à feu	1.2.2.1 Permis et enregistrement des armes à feu
			1.2.2.2 Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu
		1.2.3 Formation policière avancée	1.2.3.1 Collège canadien de police
			1.2.3.2 Service de formation policière nationale
2. Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale	**2.1 Opérations policières internationales**	**2.1.1 Stabilité et développement internationaux**	2.1.1.1 Missions de paix internationales
			2.1.1.2 Aide policière et renforcement des capacités à l'étranger
		2.1.2 Coopération internationale	2.1.2.1 Soutien des opérations à l'étranger
			2.1.2.2 Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)
			2.1.2.3 Formation policière internationale
			2.1.2.4 Protocole et visites internationales
	2.2 Culture et partrimoine de la police canadienne	**2.2.1 Carrousel**	
		2.2.2 Partenariats et Patrimoine	
3. Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité	**3.1 Paiements législatifs**	**3.1.1 Indemnité versée aux membres blessés en service**	
		3.1.2 Régime de revenu versé aux survivants	
		3.1.3 Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*	
	4.1 Services internes	**4.1.1 Gouvernance et soutien à la gestion**	4.1.1.1 Services de gestion et de surveillance
			4.1.1.2 Services de communications
			4.1.1.3 Services juridiques
		4.1.2 Services de gestion des ressources	4.1.2.1 Services de gestion des ressources humaines
			4.1.2.2 Services de gestion financière
			4.1.2.3 Services de gestion de l'information
			4.1.2.4 Services de technologie de l'information
			4.1.2.5 Déplacement et autres services administratifs
		4.1.3 Services de gestion de l'actif	4.1.3.1 Services des biens immobiliers
			4.1.3.2 Services du matériel
			4.1.3.3 Services des acquisitions

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Intégrité économique	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Un Canada sécuritaire et sécurisé inspire aux consommateurs la confiance d'investir et de faire des affaires. Or, les réseaux criminels sèment au contraire la méfiance en subtilisant aux Canadiens leurs économies, leur cote de crédit, leur identité et leurs droits de propriété intellectuelle, et en infiltrant les marchés financiers, les gouvernements et les institutions financières.

Plans en vue de donner suite à la priorité

La GRC entend préserver l'intégrité économique du Canada par une approche en trois volets : mesures de répression ciblées et poursuites réussies; prévention et détection du crime, accompagnées de mesures dissuasives; et sensibilisation des Canadiens aux mesures pour se protéger des crimes motivés par l'appât du gain.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Collectivités autochtones	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Soixante-cinq pour cent des détachements protègent des collectivités autochtones. Des relations et des partenariats avec celles-ci, qui sont au nombre de 600, commencent par des services policiers efficaces. D'ailleurs, la GRC possède une riche histoire de service aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis, qui remonte jusqu'à sa fondation en 1873 sous le nom de Police à cheval du Nord-Ouest.

Plans en vue de donner suite à la priorité

Par une approche inclusive efficace, la GRC va œuvrer pour le bien-être et la sécurité à long terme des collectivités autochtones; elle transmettra à ses employés les connaissances nécessaires et leur fera acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître et respecter les valeurs et les traditions autochtones. De même, elle trouvera un juste équilibre entre la prévention, l'intervention et la répression, se fondant pour cela sur des recherches, du renseignement et des évaluations de risque élaborés avec rigueur. Finalement, elle interviendra utilement et opportunément pour que soient instaurées de bonnes politiques générales relativement aux Autochtones.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Jeunesse	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

La GRC accorde beaucoup d'importance à la prévention de la criminalité chez les jeunes, que ces derniers soient victimes ou contrevenants. La Stratégie nationale sur la jeunesse s'articule autour de la prévention par l'éducation, la sensibilisation et l'intervention active.

Plans en vue de donner suite à la priorité

Prévenir la criminalité chez les jeunes, que ces derniers soient victimes ou contrevenants, exige un partenariat avec la communauté et avec les jeunes eux-mêmes. La GRC voit les jeunes comme jouant un rôle essentiel dans la prévention criminelle, aussi leur donne-t-elle la parole dans les dossiers qui les concernent : dans chaque province ou territoire, elle nomme une personne ressource pour concourir à l'élaboration des politiques et des programmes jeunesse nationaux et à leur mise en œuvre au niveau local. Par son programme national des policiers éducateurs, la GRC enseigne à ses agents de première ligne les causes de la criminalité chez les jeunes, pour ensuite décider comment la police et les jeunes peuvent y répondre. Finalement, les agents disposent du Centre de ressources pour les policiers éducateurs, dont les outils peuvent les aider à interagir avec les jeunes dans les écoles comme dans la collectivité.

Analyse des risques

À la GRC, la gestion intégrée du risque sert d'appui à la gestion du rendement sous tous ses aspects : établissement des priorités, planification, et affectation des ressources. Au moment de dresser le profil de risque, on a analysé l'information provenant des niveaux opérationnel et organisationnel pour dégager les principales caractéristiques et apprécier clairement la panoplie de menaces et de belles occasions qui se présentaient.

Le processus de gestion intégrée du risque mené au printemps 2012 visait à connaître les principaux risques auxquels la GRC était confrontée. Il s'est déroulé comme suit : évaluation et classement des données provenant des divisions opérationnelles, dans le cadre de la planification des activités; confrontation de ces données à des entrevues avec l'État-major supérieur; analyse et compilation de toutes les données de risque à la lumière des priorités de l'organisation, de sa tolérance aux risques et de sa capacité à gérer ceux-ci. Les secteurs ci-dessous en sont ressortis comme les plus à risque; ils réclament des correctifs pour que les résultats attendus se concrétisent :

- Financement durable
- Modification des lois et des règlements
- Gestion des ressources humaines
- Éducation et formation
- Changement dans la composition démographique de la clientèle
- Échange de renseignements
- Gestion des partenariats

Les risques les plus graves envers l'organisation se traiteront au niveau des programmes, les cadres supérieurs conjuguant leurs efforts pour exercer une gestion horizontale. Comme organisation, la GRC sera tenue de se recentrer, de gagner en efficience, de consolider sa gouvernance, d'utiliser ses ressources judicieusement, de se responsabiliser, et de se concentrer sur les opérations policières. Certaines initiatives décrites plus loin visent justement à réduire des risques sérieux (liste non exhaustive) :

- Consultation des partenaires et des intervenants de l'intérieur et de l'extérieur
- Réingénierie de la Police fédérale
- Regroupement des laboratoires judiciaires
- Exploration des nouvelles technologies
- *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*
- Modernisation des Services de santé

Étant donné leurs délais vont de deux à quatre ans, la GRC va ajuster les initiatives et objectifs stratégiques selon l'évolution du contexte de la police opérationnelle.

Sommaire de la planification

Ressources financières (Dépenses prévues – en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
2 758,1	2 853,1	2 737,3	2 757,1

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
29 032	29 015	28 997

Tableau récapitulatif de la planification (en M$)

Résultat stratégique	Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues			Correspondance avec les résultats du gouvernement du Canada [1]
					2013-2014	2014-2015	2015-2016	
Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens	Opérations policières	1 840,5	1 667,3	2 183,2	1 697,4	1 632,3	1 637,8	Un Canada sécuritaire et sécurisé
	Services canadiens d'application de la loi	257,8	256,2	269,4	247,6	241,8	236,2	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays	Opérations policières internationales	57,8	60,9	64,5	56,6	56,1	56,0	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international
	Culture et patrimoine de la police canadienne	13,1	12,3	12,9	11,3	11,3	11,2	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité	Paiements législatifs	111,9	122,8	141,2	148,5	159,1	171,2	Emploi et sécurité du revenu pour les Canadiens
Total partiel		**2 281,1**	**2 119,5**	**2 671,2**	**2 161,4**	**2 100,6**	**2 112,6**	

Tableau Sommaire – Planification pour les Services internes (en M$)

Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Services internes	826,3	855,0	790,7	691,7	636,7	644,5
Total partiel	**826,3**	**855,0**	**790,7**	**691,7**	**636,7**	**644,5**

Total du sommaire de la planification (en M$)

Résultats stratégiques, programmes et services internes	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Total	**3 107,4**	**2 974,5**	**3 461,9**	**2 853,1**	**2 737,3**	**2 757,1**

Profil des dépenses

En 2013-2014, la GRC prévoit dépenser 2,853 G$, dont environ 1,697 G$ (60 %) pour les seules opérations policières de première ligne, selon son objectif de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens. Cette somme est injectée dans la police fédérale; dans les services aux provinces, territoires, municipalités et collectivités des Premières Nations en vertu d'accords de services de police (ASP); et dans le soutien technique et opérationnel dont dépend un travail policier efficace axé sur le renseignement.

De cette fraction toujours, 304 M$ vont au soutien aux services de police (qui s'adressent aux forces de l'ordre canadiennes en général) et aux engagements à l'étranger.

Tout le reste est destiné aux services internes : programmes et infrastructures pour les opérations policières, subventions diverses, contributions, paiements législatifs, etc.

Budget principal des dépenses et dépenses prévues pour 2013-2014

Le budget principal des dépenses pour 2013-2014 s'élève à 2,758 G$, soit 204 M$ de plus qu'en 2012-2013, ce qui s'explique par deux facteurs.

Premièrement, comme le mentionnait le budget principal des dépenses pour 2012-2013, des fonds importants associés aux accords de services de police ont été épuisés en attendant le renouvellement de ces accords. Le 1er avril 2012, les ASP renouvelés avec les provinces, municipalités et territoires contractants sont entrés en vigueur pour 20 ans. Les 329 M$ supplémentaires donneront à la GRC de quoi financer, en 2013-2014, les services demandés par les administrations contractantes, y compris de modestes augmentations pour certaines d'entre elles.

Deuxièmement, puisque le budget fédéral de 2012 l'oblige à des économies de 89,1 M$ pour 2013-2014, la GRC économisera sur différents services administratifs en modernisant sa façon de travailler, en la simplifiant, et en la recentrant sur ce qui concourt directement à son mandat essentiel. Compte tenu des modifications à la *Loi canadienne sur la santé*, tous les membres réguliers de la GRC seront visés par la définition du terme « assuré » et

jouiront du même régime de soins de santé de base que les autres résidents de leur province ou territoire. D'autres économies encore viendront d'initiatives liées au soutien opérationnel qui permettront d'améliorer les modèles de prestation de services au sein des Renseignements criminels, des Opérations techniques et du Collège canadien de police. En outre, le processus d'interrogation relatif aux casiers judiciaires et aux bases de données de la police sera restructuré, et des économies seront réalisées au sein du Programme canadien des armes à feu et des Services de laboratoires judiciaires.

(en M$)	2012-2013	2013-2014
Budget principal des dépenses	2 554	2 758
Rajustements	908	95
Total des dépenses préjetées/prévues	**3 462**	**2 853**

Les dépenses prévues tiennent compte non seulement du Budget principal des dépenses, mais encore des fonds supplémentaires à recevoir grâce au Budget supplémentaire des dépenses et aux transferts de crédits des organismes centraux. De plus amples renseignements seront fournis dans le Budget supplémentaire des dépenses pour 2013-2014.

Comme l'illustre la figure 1 ci-dessous, les dépenses de 2009-2010 et de 2010-2011 portent la marque des Jeux olympiques et paralympiques (Vancouver) et des sommets du G8 et du G20. En 2012-2013, la GRC fera comme les autres employeurs des secteurs public et privé en abolissant l'accumulation des indemnités de départ pour les démissions et les départs à la retraite.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le *Budget principal des dépenses de 2013-2014* [2].

Figure 1 : Dépenses réelles et dépenses prévues (en M$)

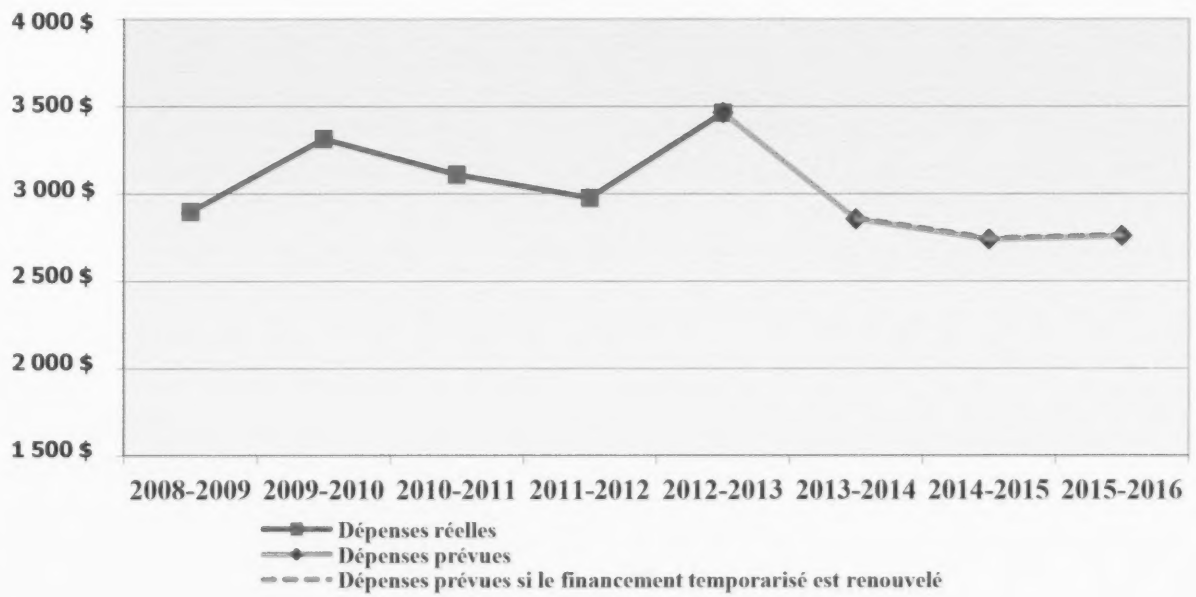

SECTION II : ANALYSE DES PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique 1 : Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens

Programme 1.1 : Opérations policières

Description du programme

Sous le régime de la *Loi sur la GRC* (la *Loi*), le programme Opérations policières consiste à offrir des services policiers aux niveaux fédéral, provincial/territorial et municipal ainsi que dans les collectivités autochtones. La *Loi* entend par là de remplir toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales, provinciales et territoriales; l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mises sous garde; d'exécuter tous les mandats – ainsi que les obligations et services s'y rattachant – qui peuvent, aux termes de la *Loi* ou encore des autres lois fédérales, provinciales ou territoriales, légalement l'être par des agents de la paix; de remplir toutes les fonctions qui peuvent être légalement exercées par des agents de la paix en matière d'escorte ou de transfèrement de condamnés, ou d'autres personnes sous garde, à destination ou à partir de quelque lieu que ce soit : tribunal, asile, lieu de punition ou de détention, ou autre; et finalement, d'exercer les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Le programme contribue à rendre le Canada sûr et sécuritaire par des activités générales d'application de la loi, et aussi par des formations et des démarches de sensibilisation dont se chargent les employés de la GRC auprès du public, des entreprises, et d'autres organisations dans tout le pays. Entre autres activités d'éducation et de sensibilisation, les séances d'information sur la prévention criminelle, la sécurité nationale, la criminalité financière, les drogues et le crime organisé ont pour but d'éviter aux Canadiens de devenir victimes du crime. En outre, le programme Opérations policières assure la sécurité tout comme la protection des personnes désignées lors d'événements majeurs, réduisant de ce fait les menaces envers la population canadienne. Finalement, il assure un important soutien technique et opérationnel pour que la GRC atteigne son objectif global de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
1 636,7	1 697,4	1 632,4	1 637,8

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
21 791	21 780	21 792

Programme Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens	Pourcentage de Canadiens qui se disent satisfaits ou très satisfaits de la contribution de la GRC à la sécurité du Canada	80 %
	Gravité de la criminalité au Canada [3] dans les zones qui relèvent de la GRC	96 [4]
	Taux de criminalité par personne au Canada dans les zones qui relèvent de la GRC	8 854 [5]

Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat

Sous-programme Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Les provinces, territoires, municipalités et collectivités autochtones du Canada ont accès à des services de police contractuels	Pourcentage de clients contractuels qui croient ou croient fortement que la GRC fournit un service de grande qualité	80 %
	Taux de résolution pondéré de la GRC	42,12 [6]
	Taux de résolution traditionnel (non pondéré)	Plus de 48 % [7]

Sous-sous-programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les provinces et les territoires du Canada ont accès à des services de police contractuels de qualité	Pourcentage de provinces et de territoires contractants qui croient ou croient fortement que la GRC fournit un service de grande qualité	80 %
Les municipalités canadiennes ont accès à des services de police contractuels de qualité	Pourcentage d'administrations municipales contractantes qui croient ou croient fortement que la GRC fournit un service de grande qualité	80 %
Des collectivités autochtones sûres et saines	Pourcentage de répondants d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que « la GRC contribue à créer des collectivités autochtones plus saines et plus sûres »	Autochtones : 80 % Chefs autochtones : 80 % Clientèle de la police contractuelle : 80 %
	Pourcentage d'Autochtones qui disent avoir été victimes d'un crime dans les 12 derniers mois	À déterminer
La clientèle des services de police aéroportuaires voit ses besoins satisfaits	Pourcentage de clients des services de police aéroportuaires qui croient ou croient fortement que la GRC répond aux besoins de leur organisation	75 %

Faits saillants de la planification

En vertu d'accords sur les services de police (ASP), la GRC sert huit provinces (toutes sauf l'Ontario et le Québec), les trois territoires, quelque 150 municipalités et plus de 600 collectivités autochtones. Il est courant d'appeler les ASP des contrats, d'où l'expression « services de police contractuels ».

Les services de police contractuels de la GRC sont reconnus comme une formule efficace pour affronter une criminalité qui transcende les frontières et ne cesse d'évoluer. Avec Sécurité publique Canada et les administrations contractantes, la GRC va donc continuer de mettre l'accent sur la responsabilisation, comme le veulent les ASP de 2012-2032. Ceux-ci cherchent essentiellement à moderniser la relation entre le gouvernement fédéral, les administrations contractantes et la GRC, par une gouvernance et une responsabilisation plus fortes comme par de meilleurs comptes rendus sur les coûts et autres enjeux qui influencent les services de police. De plus, ils instaurent des mécanismes pour que soit précédée d'une consultation véritable toute décision susceptible de modifier le coût, la qualité, la capacité ou la gouvernance des services de police. Provinces, territoires et municipalités veilleront activement à ce que les services de la GRC répondent à leurs besoins respectifs.

C'est la Sous-direction des services de police contractuels et autochtones (SPCA) qui supervisera l'administration et l'interprétation des ASP; à ce titre, elle aidera les entités concernées à honorer les nouvelles responsabilités qu'amène la normalisation nationale des rapports conformément aux ASP. La Sous-direction va également

coordonner le Comité de gestion des contrats (CGC), où sont représentés Sécurité publique Canada, la GRC, les provinces, les territoires et les municipalités, pour s'assurer que les divisions et les partenaires contractuels sont vraiment mobilisés.

Le bien-être et la sécurité à long terme des collectivités autochtones figurent toujours parmi les priorités stratégiques de la GRC. Cette fois-ci, les soucis premiers seront le professionnalisme et l'adaptation à la culture; la GRC poursuivra ses consultations avec les collectivités, les autres ministères, et les organisations autochtones, cherchant à accorder ses programmes et objectifs aux niveaux national et divisionnaire par des moyens comme le plan de travail conjoint entre la GRC et les Premières Nations.

L'organisation crée ou modifie diverses options pour une prestation de services améliorée, afin de respecter la culture des Premières Nations, des Métis et des Inuits tout en répondant aux besoins variés des provinces et des territoires. Ainsi, le Programme des gendarmes communautaires autochtones (GCA) s'occupe de recruter, de sélectionner et de former, parmi les membres mêmes des collectivités autochtones, ceux et celles qui y assureront des services policiers. Les GCA sont des membres au grade de gendarme spécial, armés et en uniforme, qui prêtent assistance aux membres réguliers en se concentrant sur la prévention criminelle, sur la réduction de la criminalité et sur la mobilisation des collectivités. Six GCA de la première promotion sont déjà à l'œuvre un peu partout; une deuxième promotion devrait entamer sa formation en 2013.

Pour honorer ses obligations selon la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, la GRC va continuer de divulguer tous les documents pertinents à la Commission de vérité et réconciliation. Elle va aussi apporter son soutien à la Commission lors de rassemblements nationaux pour éduquer le public sur la question des pensionnats indiens et pour l'y sensibiliser. Le 29 octobre 2011, la GRC a déposé devant la Commission un rapport intitulé *Le rôle de la Gendarmerie royale du Canada sous le régime des pensionnats indiens*, rapport qui lui servira à s'orienter ainsi qu'à agir de manière constructive avec les collectivités autochtones.

La GRC centre le travail policier sur le client : en plus de forger et de développer de bons partenariats, elle s'efforce de résoudre, voire d'anticiper, les problèmes des collectivités. Les groupes consultatifs communautaires seront sa tribune pour expliquer aux Autochtones ses diverses démarches de réduction et de prévention de la criminalité dans des domaines tels la drogue, les trafics illégaux et la jeunesse. De même, la GRC va développer ses relations avec l'Assemblée des Premières Nations et l'Association des femmes autochtones du Canada, entre autres organismes.

Au Manitoba, la Division D va investir des ressources toute l'année pour réduire la menace des crimes graves et du crime organisé dans les collectivités autochtones. Financé par le gouvernement de la province, le Groupe intégré du renseignement sur les gangs (GIRG) détecte et combat les agissements des gangs de rue par des démarches policières intégrées axées sur le renseignement. Le GIRG entend travailler en partenariat avec les forces de l'ordre et les services correctionnels dans plusieurs dossiers complexes, qui portent notamment sur des disparitions et des meurtres d'Autochtones. En outre, la GRC et le Service de police de Winnipeg vont poursuivre le projet Devote sur les cas suspects non réglés de longue date mettant en jeu des disparitions et des homicides de personnes exploitées ou à risque.

La GRC va s'intéresser aux conséquences des changements démographiques. À l'heure où le passage du Nord-Ouest devient de plus en plus accessible, la Division G (Territoires du Nord Ouest), a nommé un agent du renseignement pour l'Arctique, qui doit collaborer avec les organismes partenaires, notamment par l'échange de renseignements, quant à la circulation des navires et des personnes. L'afflux de population et l'augmentation des revenus dans tous les Territoires du Nord-Ouest, et surtout dans la région de Sahtu, vont avoir des conséquences directes et pressantes au chapitre des services policiers; la GRC va donc s'efforcer de chercher et d'adopter des stratégies d'atténuation contre la criminalité en émergence (p. ex. crime organisé) dans le Nord.

La GRC va continuer de forger, d'entretenir et de développer des partenariats pour réduire et prévenir la criminalité. Dans son cadre « pour une Saskatchewan sécuritaire », la Division F a énoncé des principes pour orienter la communication, les partenariats et l'innovation. Citons en exemple « Community Mobilization: Prince Albert (CMPA) », équipe interorganismes intégrée qui s'occupe de ressources et de mobilisation dans la ville dont elle porte le nom. L'équipe CMPA permet aux ministères et aux corps policiers de se rencontrer pour discuter de cas particuliers, pour trouver des solutions et pour coordonner les interventions. Elle fera l'objet d'une évaluation par indicateurs de rendement, qui visera à connaître son efficacité globale.

Les efforts de prévention criminelle vont se poursuivre toute l'année, surtout ceux pour empêcher les jeunes de devenir victimes ou contrevenants. La Stratégie nationale sur la jeunesse comporte cinq objectifs principaux : empêcher les jeunes de devenir victimes du crime ou encore contrevenants; promouvoir pour ce faire des solutions à long terme; soutenir des approches qui cadrent avec le système de justice pénale pour les adolescents; miser sur les facteurs de risque, sur la prévention et sur l'intervention précoce; et finalement, mobiliser les jeunes. Différents projets dans le sillage de cette stratégie se succéderont au cours de l'exercice.

Étant donné que la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) est appelée à subir des changements, la GRC va modifier en conséquence la norme de formation des policiers éducateurs. Ainsi, ces derniers connaîtront mieux les objectifs et exigences de la LSJPA, surtout pour ce qui est des causes premières de la criminalité (les comprendre et les enrayer) et des solutions de rechange à l'incarcération. La GRC va user de son partenariat avec le ministère de la Justice pour offrir un atelier de perfectionnement en leadership et de développement de projet où des jeunes de différentes collectivités rencontreront des policiers pour mettre leurs expériences en commun, apprendre de bonnes stratégies, et s'attaquer aux obstacles les plus courants quand il s'agit de criminalité chez les jeunes, que ces derniers soient victimes ou contrevenants. Finalement, en 2013-2014, la GRC va mettre à jour son Centre de ressources pour les policiers éducateurs (CRPE), site Web qui propose des outils et des stratégies aux jeunes et à ceux et celles qui travaillent avec eux. Cette mise à jour s'impose pour refléter l'évolution des enjeux, des méthodes didactiques et de la recherche en matière de prévention [8].

Par la recherche, l'élaboration et l'instauration de pratiques exemplaires, la GRC entend soutenir les opérations policières, donc favoriser une meilleure prestation de services. Elle va sensibiliser le public à la sécurité routière pour éliminer les principaux facteurs d'accidents causant la mort ou des blessures graves; on pense ici notamment à la conduite avec facultés affaiblies. Toujours favorable à la police communautaire, la GRC va convenir avec les organisations non gouvernementales d'une approche complète et structurée pour connaître les priorités des collectivités en matière de crime et pour créer des stratégies de prévention de la violence. Elle commencera par les collectivités prioritaires, ces efforts s'ajoutant aux plans de rendement des détachements.

La GRC va aussi intégrer les avancées technologiques à ses politiques, à ses formations et à son matériel. Dans le cadre d'un projet pilote lancé en 2010, elle utilise des systèmes d'aéronefs sans pilote (UAS), aéromodèles qui produisent à peu de frais des photos et des vidéos haute définition fort utiles aux enquêtes sur les lieux d'accidents, à la reconstitution des accidents de la route, à la recherche sauvetage, aux enquêtes sur les crimes graves et au travail des Groupes tactiques d'intervention (GTI). Par une étude approfondie de ses besoins opérationnels (trouvant un juste milieu entre la sécurité publique et le droit à la vie privée), la GRC va veiller à ce que la nouvelle politique nationale sur les UAS intègre des spécifications et des normes de formation.

Autre exemple, les GTI utilisent une panoplie d'outils spécialisés pour rendre leurs interventions aussi efficaces et sécuritaires que possible; à cette fin, la GRC a lancé dans ses divisions le programme des véhicules blindés tactiques (VBT). En 2013-2014, le Programme des incidents critiques, la Sous-direction de l'apprentissage et du perfectionnement ainsi que la Section de la formation tactique vont créer un cours sur la conduite des VBT, à intégrer aux normes de formation des GTI. Ce programme, non seulement familiarisera les membres avec l'équipement spécialisé pour une utilisation sécuritaire, mais sera un gage de santé et de sécurité.

En 2011, la GRC a constaté en partenariat avec le Centre canadien de recherches policières qu'elle était mal armée, et elle a proposé des solutions. Le Groupe de travail national sur les politiques de la GRC a dressé une liste d'exigences opérationnelles fondées sur des essais par l'utilisateur et sur des discussions à partir de scénarios. Après examen des résultats, l'État-major supérieur a décidé d'améliorer la formation et les politiques, et d'adopter la carabine de patrouille Colt C8 pour les membres aux Services généraux. Les membres affectés à la première ligne recevront les nouvelles politiques, la formation et l'équipement complémentaire en 2013-2014.

Sous-programme 1.1.2 Police fédérale

Sous-programme Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Prestation des programmes d'exécution des lois fédérales dans tout le Canada	Nombre d'infractions aux lois fédérales pour 100 000 habitants	403,77
	Pourcentage de répondants qui se disent satisfaits ou très satisfaits de la prestation des programmes fédéraux	85 %

Sous-sous-programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
L'incidence du crime organisé est réduite	Pourcentage de Canadiens qui croient ou croient fortement que la GRC réduit la menace et les répercussions du crime organisé	80 %
	Nombre de grandes organisations criminelles ayant été perturbées parmi celles figurant dans l'Évaluation nationale de la menace (ENM) ou dans les Évaluations provinciales de la menace (EPM), ou encore désignées priorités tactiques nationales en matière d'application de la loi (PTNAL)	70
Les crimes qui mettent en jeu des drogues font l'objet d'enquêtes	Taux de résolution dans le domaine de la drogue	À déterminer
Les frontières du Canada sont imperméables à la criminalité	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC est un partenaire précieux pour protéger la frontière canadienne	Partenaires : 85 % Intervenants : 85 %
	Nombre d'organisations criminelles perturbées par les Groupes de l'intégrité des frontières ou avec l'aide de ces groupes, parmi celles qui s'adonnent à des crimes transfrontaliers	15
Le nombre de groupes de criminels organisés s'adonnant à la criminalité transfrontalière diminue	Nombre de saisies et d'arrestations dans le sillage de Shiprider	À déterminer
	Nombre de systèmes connectés avec succès pour une meilleure communication entre les bureaux d'entrée	2
	En collaboration avec les autorités américaines, (a) nombre de zones prioritaires parmi celles au-delà du rayon des capteurs et (b) nombre de zones, parmi celles répertoriées en (a), qui font l'objet de mesures de redressement	À déterminer
Réduction de l'incidence des crimes économiques	Pourcentage de Canadiens d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que « la GRC réduit les répercussions du crime économique »	80 %
	Rang du Canada dans l'Index des perceptions de la corruption (IPC)	Parmi les 10 premiers
Les Canadiens réalisent combien les crimes économiques font de mal à leurs finances	Pourcentage de Canadiens renseignés par la GRC qui affirment que l'information fournie leur a fait clairement ou vaguement comprendre comment se protéger des crimes économiques tels la fraude ou le vol d'identité	60 %
Réduction de l'incidence, sur les Canadiens, des infractions aux lois fédérales	Nombre d'infractions aux autres lois fédérales pour 100 000 habitants	À déterminer [9]
L'activité terroriste est empêchée ou détectée, elle donne lieu à une réponse, et ses auteurs sont privés des moyens d'agir	Nombre de fois que les forces de l'ordre ont gêné un groupe ou un particulier dans sa capacité à perpétrer des activités criminelles terroristes ou autres potentiellement nuisibles à la sécurité nationale au Canada ou ailleurs	6

Des produits d'information et de renseignement sur les infrastructures essentielles sont créés, puis communiqués aux partenaires et aux intervenants	Nombre de rapports transmis aux intervenants du secteur privé, entre autres partenaires, pour les tenir au courant des menaces	200
Les personnes concernées sont dûment protégées	Pourcentage de personnes protégées qui se disent satisfaites des services de la Police de protection	80 %
	Nombre d'incidents ayant menacé la sécurité des personnes protégées par la GRC	0
Les emplacements concernés sont dûment protégés	Nombre d'incidents ayant menacé de compromettre les intérêts canadiens	0
Les événements très médiatisés accueillis par le gouvernement sont sécurisés	Pourcentage d'événements sécurisés avec succès	100 %
	Pourcentage d'incidents ayant compromis les intérêts canadiens lors d'événements majeurs	0 %

Faits saillants de la planification

Pour protéger la souveraineté et la stabilité du Canada, il faut prévenir la criminalité ou bien, quand elle se produit, enquêter sur elle, la perturber et traduire ses auteurs en justice. Le sous programme de l'exécution des lois fédérales : protège les frontières canadiennes; enquête sur les crimes financiers, les crimes graves et le crime organisé; fait de la répression antidrogue; et finalement, protège les dignitaires étrangers en visite au Canada, y compris les personnes jouissant d'une protection internationale.

En partenariat avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la GRC est déterminée à sécuriser les frontières canadiennes. Les mesures d'exécution vont continuer d'évoluer dans le sens de l'intégration, la GRC développant les programmes bilatéraux qui ont fait leurs preuves tels Shiprider [10] et les Équipes intégrées de la police des frontières. Ainsi le veut *Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique*, plan d'action que les gouvernements du Canada et des États-Unis ont annoncé conjointement en 2011 [11]. Avec ses partenaires canadiens et américains, la GRC va miser sur la technologie pour corriger les lacunes binationales reconnues en plus d'outiller le Centre des opérations de la sûreté maritime – Grands Lacs pour le renseignement, ce grâce à quoi les autorités comprendront mieux comment les criminels exploitent les lacs et les rivières le long de la frontière canado-américaine.

Pour concourir aux efforts pangouvernementaux de lutte au passage de clandestins, la GRC va s'en prendre aux réseaux criminels canadiens et étrangers qui organisent des voyages de navires de passeurs à destination du Canada. D'après les ressources, le renseignement et les évaluations de la menace, la GRC continuera de mobiliser des agents de liaison temporaires en réponse à tel ou tel besoin particulier, soucieuse de détecter, de reconnaître et d'étudier par des enquêtes les menaces à la sécurité publique et au système d'immigration du Canada.

De même, pour concourir au plan d'action national contre la traite de personnes, la GRC va appliquer sa stratégie nationale pour lutter contre la traite de personnes, ce qui impliquera pour elle de prendre les devants quant à sensibiliser les personnes concernées au sein du système de justice pénale. Elle va produire des évaluations de la menace, en vue de former une équipe intégrée qui puisse se consacrer entièrement à des enquêtes proactives sur la traite de personnes.

Avec le Service des poursuites pénales du Canada, la GRC va également s'efforcer d'améliorer la gestion de l'information par un projet pilote sur l'efficience et la rentabilité de la divulgation Web.

Des efforts seront déployés pour améliorer les systèmes informatiques et instaurer un climat coopératif afin de cibler les crimes graves et le crime organisé : la GRC va continuer de développer son partenariat avec la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO), d'où de meilleures enquêtes conjointes, des opérations intégrées, et l'échange de renseignements sur les priorités tactiques nationales d'application de la loi [12].

L'initiative relative aux cultures de marihuana (ICM), qui cherche à réduire le nombre de cultures illicites de marihuana au pays, va continuer, la GRC enseignant à la population canadienne les ravages de ce phénomène

dans les collectivités. Il s'agit de dissuasion, de sensibilisation et de répression. Toute l'année, la GRC confrontera l'ICM aux indicateurs de rendement présents et futurs pour en apprécier le succès général. Outre l'ICM, la GRC et Santé Canada vont s'affairer à réformer le *Règlement sur l'accès à la marihuana à des fins médicales*; défendue par la GRC, la réforme proposée doit annuler tous les permis de production jamais délivrés à des particuliers, pour ne laisser qu'à certaines entreprises privées la permission de produire de la marihuana à des fins médicales.

La GRC va travailler également à diverses initiatives pour préserver l'intégrité économique du pays. En vertu de sa nouvelle stratégie de répression des crimes contre la propriété intellectuelle, elle ciblera les expéditions volumineuses de marchandises contrefaites, qui menacent la santé et la sécurité de la population canadienne. Quant au Centre antifraude du Canada (CAC), dépôt central du renseignement et de l'information sur la fraude, elle va y rendre possible le signalement par Internet des crimes financiers comme la fraude, tandis que la simplification des systèmes et des processus augmentera la capacité.

Aidée de ses partenaires dans les secteurs public et privé, la GRC va lancer de nouvelles formations sur les crimes financiers, non seulement pour ses employés, mais aussi pour toute la communauté canadienne d'application de la loi. Le projet pilote de recrutement contre la criminalité financière suit son cours; ainsi après avoir réussi leur formation à la Division Dépôt, certains postulants seront affectés directement aux groupes de lutte contre la criminalité financière, forts de leurs connaissances spécialisées et d'une formation avancée. Finalement, la GRC se concertera avec les principales institutions financières et firmes de courtage pour faire connaître les Équipes intégrées de la police des marchés financiers et pour fonder une tribune où discuter de la criminalité qui mine l'intégrité des marchés financiers.

Comme police nationale du Canada, la GRC a pour devoir selon la loi de repérer les personnes qui trempent dans des actes criminels touchant la sécurité nationale, de les empêcher de perpétrer leurs crimes, de les priver de leurs moyens, de faire enquête sur elles et de recueillir des preuves pour les traduire en justice. En 2013-2014 donc, plusieurs groupes de travail dirigés par la GRC vont travailler à des produits et à des stratégies contre l'extrémisme violent et la radicalisation menant à la violence, l'objectif premier étant de prévenir les attentats terroristes ou extrémistes perpétrés par des groupes ou des particuliers soit recrutés par des organisations extrémistes, soit galvanisés par l'idéologie de celles-ci. De même, la GRC contribuera par son expertise et ses conseils au projet Kanishka [13] pour la recherche sur le terrorisme, engagement pluriannuel financé par le gouvernement du Canada. Bien qu'axé sur la recherche, le projet ne s'y limitera pas pour faire avancer la connaissance et bâtir un réseau dynamique d'experts transcendant les disciplines et les universités.

La GRC va continuer de former comme agents d'information pour la lutte antiterroriste plus de 400 premiers intervenants (policiers, pompiers, techniciens en soins médicaux d'urgence, etc.); le programme des agents d'information pour la lutte antiterroriste doit sensibiliser les premiers intervenants de tout le pays à la sécurité nationale, pour qu'ils repèrent les menaces le plus tôt possible. La formation s'adressera aussi aux partenaires des forces de l'ordre et autres parties prenantes de la lutte contre l'extrémisme violent, selon un modèle d'apprentissage collectif prévoyant entre autres des ateliers et des cours de sensibilisation aux différences culturelles.

Toujours à ce chapitre, la GRC va former avec les dirigeants de différentes communautés canadiennes des comités consultatifs pour l'échange d'information, dans le but de stimuler la confiance et de bâtir une capacité de résistance. Citons encore pour exemples le futur comité consultatif national sur la sécurité (qui se veut un vecteur de communication), ou bien les conseils consultatifs des jeunes sur le thème de la sécurité nationale, les écoles de police junior, les académies de citoyens et les forums pour jeunes femmes qui vont voir le jour un peu partout au pays.

La GRC va représenter le Canada dans différents groupes de travail ou comités consultatifs internationaux (dont le conseil de direction international du centre d'Abou-Dhabi contre l'extrémisme violent), soucieuse de coordonner les efforts, de lutter avec ses partenaires contre l'extrémisme violent, de faire fructifier les partenariats établis et d'apprendre les pratiques exemplaires. La GRC restera proche des autorités australiennes, néo-zélandaises, britanniques et américaines pour définir une réponse au terrorisme qui soit vraiment collective et coordonnée. Il s'agira avant tout pour les cinq pays d'utiliser de façon novatrice les médias numériques saisis, tout en profitant des capacités spécialisées de chacun sur son territoire comme outre-mer.

Les partenariats avec les gouvernements canadiens et étrangers vont aussi jouer un grand rôle quant à la police de protection. En effet, la GRC protège le Canada et ses institutions au pays même comme à l'étranger, ainsi que les personnes désignées par son mandat (article 17 du *Règlement de la GRC*), dont les hauts dirigeants canadiens et les personnes jouissant d'une protection internationale.

Profitant de son nouveau siège au comité de direction de la Association of Personal Protective Services, la GRC ouvrira avec ses homologues étrangers un dialogue pour gagner en efficience, résoudre les problèmes communs et normaliser les tactiques dans la mesure du possible. En prévision de la coupe du monde de la FIFA et des Jeux olympiques d'été, prévus respectivement pour 2014 et 2016 à Rio de Janeiro, la GRC va échanger avec les autorités brésiliennes les pratiques exemplaires, l'expertise et les leçons qu'elle retire de son expérience à sécuriser de grands rassemblements sportifs tels les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver en 2010. Finalement, elle va pousser plus loin encore sa contribution au Cadre pour la sécurité des événements majeurs, aidant les autres ministères canadiens à se doter d'outils similaires. Créé à l'origine par Recherche et développement pour la défense Canada en prévision des Jeux de Vancouver, le cadre va continuer de guider les partenaires externes dans leurs propres efforts pour sécuriser les événements majeurs.

La GRC entend développer son aptitude et ses capacités à l'égard des enquêtes de compétence fédérale. Une refonte pluriannuelle s'amorce pour sauvegarder le sens de l'innovation, le souci des résultats, l'unité, et la rigueur dans une lutte vigoureuse contre le crime organisé et les menaces à la sécurité nationale. Cette refonte va créer de nouvelles structures, regrouper certains services, et rationaliser les opérations fédérales à la Direction générale.

Sous-programme 1.1.3 Services techniques et Soutien opérationnel

Sous-programme Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les opérations policières profitent de services techniques	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que les services techniques ou le soutien opérationnel reçus étaient de grande qualité	80 %

Sous-sous-programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les opérations policières profitent d'outils, de techniques et d'une expertise spécialisée	Pourcentage de répondants qui se disent satisfaits des outils, des techniques et de l'expertise spécialisée fournis aux organismes d'exécution de la loi	80 %
Les technologies et les systèmes de la GRC protègent les particuliers et leurs biens	Pourcentage de répondants qui se disent satisfaits des systèmes de sécurité électronique, mécanique ou physique des Opérations techniques	70 %
Les services aériens sont utiles aux opérations policières	Pourcentage de répondants qui se disent satisfaits du Service de l'air	85 %
La gestion des cas graves et la divulgation électroniques sont utiles aux opérations policières	Pourcentage de répondants qui se disent satisfaits de l'aide reçue pour la gestion des cas graves et la divulgation électroniques	À déterminer
Les analystes concourent aux enquêtes criminelles en étudiant la criminalité	Pourcentage de répondants qui se disent satisfaits des services d'analyse spécialisée que les Opérations techniques fournissent aux fins des enquêtes	85 %
La GRC est prête à intervenir peu importe les urgences ou les incidents critiques qui surviennent	Pourcentage de répondants d'accord ou tout à fait d'accord pour dire « la GRC est prête aux urgences et aux incidents critiques qui pourraient survenir »	80 %
	Pourcentage d'incidents critiques auxquels la GRC n'était pas prête	0 %

Les plans de continuité des activités tiennent compte de tout le personnel de la GRC	Pourcentage d'employés de la GRC visés par un plan de continuité des activités	100 %
Les opérations clandestines font l'objet de directives générales, de formations et de supervision de programmes dans les divisions	Pourcentage de clients à l'intérieur de l'organisation qui se disent satisfaits ou très satisfaits des services reçus en matière d'opérations clandestines	À déterminer

Faits saillants de la planification

Par son travail, la GRC protège les Canadiens, leur mode de vie et leurs institutions. Aussi les Services techniques et le Soutien opérationnel vont-ils apporter une aide spécialisée aux enquêtes et aux opérations sur le terrain; leurs outils technologiques, leurs procédures et les fruits de leur recherche-développement, entre autres, sont à la fine pointe. En 2013-2014, ils s'occuperont surtout de combler la demande, de rehausser la satisfaction de la clientèle, d'optimiser l'efficience par la restructuration interne, ainsi que de donner suite aux vérifications internes et externes.

La GRC continuera d'appuyer les enquêtes majeures par des services telles les entrées clandestines de jour, la filature, la sécurité physique, la fouille et la saisie d'ordinateurs, ou encore l'analyse judiciaire. Finalement, par la collaboration avec divers organismes canadiens et étrangers, elle s'outillera pour intercepter des communications légalement, et ainsi s'adapter aux avancées technologiques et aux tendances en matière de criminalité.

Programme 1.2 : Services canadiens d'application de la loi

Description du programme

Ce programme fournit aux forces de l'ordre canadiennes le soutien dont elles ont besoin en matière de sciences, de technique, de didactique et d'enquête pour offrir à leurs collectivités et partenaires respectifs des services de police et d'exécution de la loi qui soient axés sur les renseignements. De plus, il propose des formations à qui souhaite perfectionner ses compétences pour mieux protéger le Canada. Grâce au programme, la communauté canadienne d'application de la loi a accès aux outils, systèmes et technologies (expertise et soutien en sciences judiciaires, renseignements criminels, bases de données des armes à feu, etc.) et à la formation dont elle a besoin, ce qui en retour contribue à réduire l'activité criminelle touchant les Canadiens.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
243,9	247,6	241,8	236,2

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
2 325	2 319	2 289

Programme Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les services fournis en matière de technique, de sciences judiciaires, d'enquête et de formation sont utiles aux forces de l'ordre canadiennes	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement qu'en général, la GRC fournit un service de grande qualité	80 %

Sous-programme Résultat attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les services fournis en matière de sciences, de technique et d'enquête sont utiles à la communauté canadienne d'application de la loi	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement qu'en général, les services de la GRC en matière de sciences, de technique et d'enquête sont de grande qualité	80 %
Les forces de l'ordre profitent d'une aide directe pour leurs enquêtes qui mettent en jeu des armes à feu	Nombre de demandes de service émanant des forces de l'ordre que le Programme canadien des armes à feu a satisfaites	3 000
Les policiers affectés à la première ligne disposent de données sur les propriétaires d'armes à feu	Nombre d'interrogations en direct de la base de données du Programme canadien des armes à feu faites par des policiers affectés à la première ligne	7 millions
Les forces de l'ordre canadiennes profitent de formations avancées	Pourcentage de clients qui se disent satisfaits du rendement des cours, de leur rentabilité et de leur utilité dans une optique policière (chiffres calculés à partir de l'indice de satisfaction de la clientèle)	80 %

Sous-sous-programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Le Service intégré de l'identité judiciaire aide les agents de police affectés aux opérations de la première ligne	Pourcentage d'empreintes digitales latentes qui s'avèrent appartenir à des titulaires de casiers judiciaires	40 %
La police et le système de justice pénale profitent d'un système de laboratoires judiciaires qui produit des résultats en temps utile	Pourcentage de demandes de service auxquelles les laboratoires judiciaires ont su répondre à temps, par programme	85 %
Par la technologie qu'il emploie, le dépôt national d'empreintes digitales et de données sur les casiers judiciaires est utile aux forces de l'ordre canadiennes	Nombre d'appareils envoyant des dactylogrammes électroniques à l'Identification en temps réel (ITR)	950
La Banque nationale de données génétiques est utile aux enquêtes criminelles	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la Banque nationale de données génétiques donne une valeur ajoutée aux enquêtes criminelles	80 %
La GRC contribue à axer sur le renseignement le travail policier au Canada	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que le programme des renseignements criminels de la GRC fait beaucoup pour axer sur le renseignement le travail policier au Canada	80 %
Le Centre d'information de la police canadienne (Centre IPC) propose des données utiles aux enquêtes des corps policiers et des partenaires dans la sécurité publique	Nombre d'interrogations du CIPC	24 millions
	Nombre d'interrogations par le Portail d'information policière (PIP)	12,5 millions

Assistance et soutien aux enquêtes sont fournis aux partenaires policiers locaux, municipaux, régionaux, nationaux et étrangers/internationaux	Pourcentage de répondants qui se disent satisfaits de l'aide et du soutien aux enquêtes que fournit le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)	80 %
Un contrôle périodique de l'admissibilité encourage une attitude responsable dans la possession d'armes à feu	Pourcentage de propriétaires d'armes à feu, parmi ceux ayant perdu leur droit à un permis pour des raisons de sécurité publique, que le Programme canadien des armes à feu signale à la police	100 %
	Dans le cadre du contrôle périodique de l'admissibilité, pourcentage de correspondances entre des rapports d'incidents du CIPC et des titulaires de permis dans le Système canadien d'information relative aux armes à feu qui, révélant une personne d'intérêt – armes à feu, font ensuite l'objet d'une enquête ou d'une exclusion	95 %
Les partenaires dans l'exécution de la loi utilisent les services du Programme canadien des armes à feu dans leur lutte contre les crimes mettant en jeu des armes à feu	Nombre de demandes de dépistage d'armes à feu adressées au Programme canadien des armes à feu (PCAF)	2 000
	Nombre d'appels au PCAF par la ligne d'aide à la police	3 000
La communauté d'application de la loi dispose de formations avancées et spécialisées	Pourcentage de clients du Collège canadien de police (CCP) qui se disent satisfaits du rendement des cours, de leur rentabilité et de leur utilité dans une optique policière (chiffres calculés à partir de l'indice de satisfaction de la clientèle)	80 %
Les forces de l'ordre disposent de formations opérationnelles	Pourcentage de clients de la Formation policière nationale (FPN) qui se disent satisfaits du rendement des cours, de leur rentabilité et de leur utilité dans une optique policière (chiffres calculés à partir de l'indice de satisfaction de la clientèle)	80 %

Faits saillants de la planification

La GRC fournit aux forces de l'ordre canadiennes des services fiables et évolués dans les domaines de l'analyse et de l'identité judiciaires, des casiers judiciaires, des renseignements criminels, du soutien technologique et de la formation; c'est ce qu'on appelle collectivement les Services nationaux de police (SNP), offerts aux partenaires policiers de tout le Canada.

Alors même que la GRC poursuit ses efforts pour mieux gérer des ressources limitées, la demande – qu'elle provienne du secteur public ou des autres organismes d'application de la loi – explose, si bien que les ressources disponibles ne suffisent plus à la tâche. En 2010, l'initiative de renouvellement et de durabilité des SNP a débuté pour régler diverses questions de mandat, de gouvernance et de financement, et pour garantir par une orientation stratégique la viabilité à long terme des SNP. Il en a résulté le Comité consultatif national des Services nationaux de police (CCNSNP). En 2013-2014, la GRC va continuer d'élaborer avec ce comité encore jeune la charte des SNP, qui clarifiera la portée et le mandat, définissant les rôles et les responsabilités de tous les intervenants. Toujours avec ce comité, de même qu'avec Sécurité publique Canada et les provinces et territoires, la GRC s'assura que les SNP s'alignent avec les priorités sélectionnées; en outre, elle cherchera des manières de financer les SNP durablement, dans le plus grand intérêt des communautés de l'exécution de la loi et de la justice pénale.

En outre, la GRC va continuer d'appliquer les recommandations de la vérificatrice générale sur le vieillissement des systèmes informatiques (rapport publié au printemps 2010), se concentrant sur l'entretien et le remplacement des systèmes sécurisés ainsi que sur la gestion intégrée de l'information, pour le plus grand bien des corps policiers canadiens et étrangers. Elle va continuer d'appuyer Services partagés Canada, par la coordination opérationnelle intégrée de la prestation des technologies, des niveaux de service, ainsi que de la gestion des incidents informatiques et des versions de logiciels.

En 2013-2014, l'organisation va investir des ressources pour renouveler sa gestion de l'information et ses technologies de l'information (GI-TI), troquant le modèle régional et fragmenté actuel pour un programme intégré qui réglementera les activités des régions et qui devra en répondre. Pareil modèle d'entreprise se traduira par une supervision responsable et centralisée, confiée à une

entité bien définie, des dépenses en GI-TI; par moins de chevauchements de tâches; par une meilleure définition des priorités stratégiques; par une intégration nationale de la gouvernance en GI-TI; et finalement, par une gestion plus efficace et cohérente des logiciels et des applications.

Dans la foulée du plan d'action *Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique*, le programme de GI-TI lancera un projet pilote pour l'interopérabilité binationale de la radio; il prouvera ainsi que la compatibilité et l'interopérabilité radio pour les organismes des deux côtés de la frontière sont deux gages d'une meilleure collaboration, donc d'un plus grand succès dans la protection de la frontière nord américaine.

Outre la GI-TI, le programme Services canadiens d'application de la loi est responsable des sciences judiciaires, des renseignements criminels, du Programme canadien des armes à feu et de la formation avancée. Par suite du budget fédéral de 2012, le nombre de laboratoires judiciaires va passer de six à trois d'ici 2014-2015, les laboratoires de Winnipeg et de Regina fermant en 2013-2014 et celui de Halifax, en 2014-2015. Le regroupement va permettre de gagner en efficacité, de réduire les chevauchements et les coûts d'infrastructures (p. ex. entretien des immeubles), et de fournir des services de criminalistique de qualité en temps utile à la police et aux provinces. En parallèle, la GRC va veiller à l'élaboration et à l'entretien rigoureux d'accords sur les niveaux de service, pour que le travail se fasse rapidement et satisfasse la clientèle.

En 2013-2014, la GRC va encore développer sa capacité à recueillir, analyser et communiquer les renseignements criminels, ce qui fait partie intégrante des opérations policières. Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), qui a pour mandat de faire connaître aux forces de l'ordre canadiennes la menace imputable aux crimes graves et au crime organisé ainsi que de gérer une base de données nationale sur la question pour tous les corps policiers du pays, va continuer de produire des renseignements et de les analyser dans ses alertes stratégiques précoces sur les menaces naissantes ou futures, c'est-à-dire susceptibles de se concrétiser dans un horizon de 12 à 24 mois.

De surcroît, le SCRC va pouvoir compter sur l'aide de la GRC pour mettre en œuvre la Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé, qui incarne le partenariat entre le renseignement et les opérations à tous les paliers et dans tous les domaines de compétence. La GRC n'est pas moins dévouée envers les évaluations provinciales et nationales de la menace, qui relèvent aussi du SCRC et dont l'objectif est de faciliter la prise de décisions et l'établissement des priorités. Pour la prévention, la perturbation et la réduction des activités criminelles, la GRC et ses partenaires dans l'application de la loi vont encore rapprocher le renseignement et les opérations, le tout pour axer le travail policier sur le renseignement.

Un autre organe de la GRC va se servir des avancées technologiques dans la lutte au crime : le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE), qui aide les organismes étrangers dans les enquêtes transnationales. En 2013-2014, le CCPEDE portera une attention particulière à développer le Système d'analyse contre la pornographie juvénile (SAPJ) ainsi que la base de données du Centre national de soutien policier pour les personnes disparues et les restes humains non identifiés (CNSPPDRHNI). Le SAPJ non seulement sert dans plusieurs autres pays, mais reste l'outil de prédilection des enquêteurs en pornographie juvénile au Canada même; la GRC va d'ailleurs l'améliorer afin que les corps policiers s'en servent encore plus pour la mise en commun. Quant à la base de données du CNSPPDRHNI, elle va faciliter le travail de la police, des médecins légistes et des coroners en chef au niveau national lorsqu'ils seront confrontés à des restes humains non identifiés.

Pour servir la communauté canadienne d'application de la loi, le Programme canadien des armes à feu (PCAF), qui relève de la GRC, va contribuer à réduire les crimes à l'arme à feu en encourageant une possession responsable par la vérification périodique de l'admissibilité des clients. Il aidera les organismes d'application de la loi dans leurs enquêtes, par exemple en fournissant des statistiques sur demande pour faciliter la prise de décisions stratégiques. Il y mettra du sien au niveau international en aidant ses partenaires étrangers à combattre le trafic illégal des armes légères. À cet égard, on pourra consulter le tableau supplémentaire des investissements dans la lutte contre l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles [14].

Le PCAF offre aussi une plate-forme commune pour l'information sur les armes à feu enregistrées, saisies ou récupérées. Son outil de référence unique, liste de marques et de modèles constamment mise à jour, permet d'identifier et de classer les armes avec certitude. En 2013-2014, les organismes d'application de la loi auront droit à des programmes d'éducation et de sensibilisation sur la *Loi sur les armes à feu* et sur le soutien dont ils disposent. De même, le PCAF va tendre la main aux collectivités pour réduire le risque que des armes à feu soient mal utilisées, servent à des suicides ou fassent des blessés par *tir accidentel.* Rappelons que la *Loi sur les armes à feu* et le *Code criminel* ont changé récemment de sorte que l'enregistrement des armes sans restrictions n'est plus nécessaire; le programme va continuer d'évaluer les conséquences sur les pratiques d'affaires.

La formation et l'éducation continues vont demeurer pierres angulaires de l'appui à l'excellence de la police et de l'application de la loi. Le Collège canadien de police entend concevoir, élaborer puis donner des cours destinés aux cadres et gestionnaires, ainsi que des formations avancées et spécialisées, toujours avec l'accent sur le crime organisé et la criminalité transnationale. Les cours se donneront au Canada comme ailleurs, les demandes de formation et de renforcement des capacités adressées par des entités étrangères ayant la priorité en faveur des intérêts canadiens en matière de police et de politique étrangère.

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Résultat stratégique : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays • **Programme : Opérations policières internationales** • **Programme : Culture et patrimoine de la police canadienne**	
Indicateurs de rendement	**Cibles**
Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC contribue efficacement aux opérations internationales	Partenaires policiers : 80 % Intervenants : 80 %
Nombre de partenariats et de protocoles d'entente (PE) qui mettent en valeur la culture et le patrimoine de la GRC	5

Programme 2.1 : Opérations policières internationales

Description du programme

Ce programme réalise les projets du Canada en matière de paix et de sécurité mondiales par la coopération et l'appui à la communauté internationale d'application de la loi; il veille ainsi à la sécurité non seulement du Canada, mais aussi du monde entier. Il est nécessaire, car il tient compte de la portée transnationale du crime et du terrorisme en bâtissant des relations avec l'étranger et en participant au réseau mondial d'Interpol pour l'échange d'information. De surcroît, la GRC prend une part active à de multiples missions de paix, et elle aide les États à risque à se bâtir une capacité policière. Par la coopération et la collaboration internationales, ce programme contribue directement à rendre le monde et le Canada plus sûrs.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
56,0	56,6	56,1	56,0

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
350	350	350

Programme Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les partenaires policiers étrangers concourent aux objectifs de la GRC en matière de sécurité et d'application de la loi	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC fait concourir ses partenaires policiers étrangers à ses objectifs en matière de sécurité et d'application de la loi	À déterminer

Sous-programme Résultat attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les États à risque sont soutenus	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC est efficace dans son évaluation des États à risque, dans l'aide qu'elle leur apporte et dans ses déploiements sur leur territoire	À déterminer
Les valeurs et les intérêts du Canada en matière d'application de la loi font du chemin à l'étranger	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC aide efficacement les forces de l'ordre canadiennes dans la mesure où elle peut le faire depuis l'étranger	À déterminer
Promotion de partenariats dans la communauté internationale d'application de la loi	Nombre de nouveaux protocoles d'entente (PE) ou de nouvelles lettres d'intention (LI) signés entre la GRC et des organismes étrangers d'application de la loi pour soutenir les homologues canadiens de ceux-ci	1

Sous-sous-programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Des agents de police canadiens sont envoyés en mission de paix à l'étranger	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC contribue efficacement aux missions de paix internationales	À déterminer
	Pourcentage de policiers canadiens en mission de paix à l'étranger dont le déploiement respecte le modèle d'abordabilité	Au moins 90 %
Capacité des forces de l'ordre à l'étranger	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC contribue efficacement à la capacité des forces de l'ordre à l'étranger	À déterminer
	Pourcentage des demandes de renforcement des capacités qui ont reçu une réponse favorable, qui sont entièrement provisionnées et que le gouvernement du Canada classe parmi ses priorités	80 %
Assistance et soutien opérationnels aux organismes canadiens d'application de la loi	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC répond en temps utile aux demandes de l'étranger	À déterminer
Affectation d'agents de liaison pour aider les partenaires dans l'application de la loi	Nombre de nouvelles affectations temporaires ou de réaffectations permanentes dans l'intérêt des priorités opérationnelles	1
Coordination de la participation du Canada aux démarches policières internationales	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC serait l'un des premiers organismes auxquels ils penseraient s'ils devaient demander de l'aide à l'étranger	80 %
Échange de renseignements entre les pays membres d'Interpol	Nombre d'interrogations par l'interface Interpol/CIPC, et nombre de résultats positifs	Interrogations : 200 000 Résultats positifs : 750
Formation pour les organismes et services étrangers d'application de la loi	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC contribue efficacement aux opérations internationales	90 %
Les déplacements internationaux d'employés de la GRC sont gérés et facilités	Pourcentage de voyageurs qui respectent les politiques destinées à assurer leur sécurité	À déterminer
	Parmi les demandes de voyages à l'étranger pour des raisons administratives, pourcentage qui sont évaluées et approuvées selon la politique de la Sous-direction des voyages à l'étranger et des visiteurs de l'étranger	95 %

Faits saillants de la planification

Il y a plus de 20 ans déjà que le Canada envoie des policiers dans des missions à l'étranger qui contribuent à stabiliser le monde et à le rendre plus sûr en outillant les corps policiers pour maintenir l'ordre public. En 2013-2014, la GRC va continuer de prendre part, entre autres par des déploiements, aux missions de paix internationales qui cadrent avec les priorités de politique étrangère et avec l'approche pangouvernementale. Au cours de l'exercice, quelque 170 policiers canadiens devraient être affectés à des missions prioritaires dont celles en Afghanistan, en Haïti et au Soudan.

Comme le veulent les engagements du gouvernement fédéral, la GRC va participer à divers programmes internationaux de renforcement des capacités afin d'outiller les forces de l'ordre étrangères, notamment en termes de connaissances, pour la lutte au crime. Elle contribuera à des programmes financés par les volets « passage de clandestins » et « Costa Rica » du Programme d'aide au renforcement des capacités de lutte contre la criminalité, ainsi que par l'initiative « Sahel » du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes. Financés par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ces programmes prévoient de la formation sur des sujets aussi variés que le développement du leadership, la surveillance, les techniques d'entrevue, l'analyse de la criminalité, les enquêtes sur le crime organisé, la police communautaire, la gestion des cas graves, les enquêtes sur les crimes graves ou la gestion des lieux de crimes.

Finalement, la GRC va encore confier à ses experts en la matière d'étudier les stratégies policières en usage à l'étranger; elle contribuera à des programmes de renforcement des capacités menés par des partenaires tels Interpol, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ou encore la commission interaméricaine contre l'abus de drogue de l'Organisation des États américains.

Programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne

Description du programme

Sur la scène internationale, la GRC jouit d'une excellente réputation, et son riche patrimoine est largement reconnu. Voilà précisément ce que ce programme cherche à amplifier, tout en tissant des liens avec les forces de l'ordre, les gouvernements et les collectivités au Canada comme à l'étranger.

Ce programme fournit des conseils et des analyses à des clients de l'intérieur et de l'extérieur tels ses partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux; les universités; les représentants de la maison royale; et les organisations non gouvernementales sur les aspects cérémoniels de rassemblements spéciaux comme les Jeux olympiques, les expositions, les sommets et les funérailles d'agents de police. C'est là une contribution au dynamisme de la culture et du patrimoine canadiens.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
11,1	11,4	11,3	11,3

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
100	100	100

Programme Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
La GRC est un symbole du Canada reconnu dans le monde entier	Pourcentage de répondants qui croient ou croient fortement que la GRC est un symbole reconnu du Canada	80 %

Sous-programme Résultat attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Le Carrousel soutient les collectivités canadiennes	Pourcentage de répondants qui ont trouvé satisfaisant ou très satisfaisant d'accueillir le Carrousel	100 %
L'image de la GRC est promue et protégée en tant que symbole du Canada	Nombre de licences conventionnelles et de PE pour l'utilisation autorisée de l'image de la GRC	104

Faits saillants de la planification

Le programme Culture et patrimoine de la police canadienne est aussi essentiel pour l'application de la loi en général que pour la police communautaire. Mettre en valeur des symboles nationaux comme la tunique rouge ou le Carrousel est une manière concrète d'enthousiasmer les intervenants et de bâtir des relations durables fondées sur la confiance. La GRC ne saurait fournir des services policiers de toute première classe sans une image de marque puissante et pertinente.

Le sous-programme Partenariats et patrimoine entend profiter de la place de choix que la GRC occupe dans la culture canadienne pour enthousiasmer les partenaires d'ici et d'ailleurs. L'organisation assurera une présence respectueuse à titre cérémoniel aux funérailles d'État, aux cérémonies commémoratives ou quand viendront en visite chefs d'État et autres dignitaires (p. ex. la famille royale). Relevant du sous-programme, le Bureau de la propriété intellectuelle continuera de protéger l'image de la GRC pour qu'elle ne serve qu'en conformité avec les valeurs canadiennes; selon une approche à deux vitesses, il encouragera son utilisation en vertu de licences conventionnelles et de PE, faisant enquête sur les cas de contrefaçon. Et cette année encore, la Fondation de la GRC va recevoir, tenir et gérer les fonds que génère le programme des licences d'exploitation, et ces fonds seront versés à des initiatives communautaires pour les jeunes à risque dans tout le Canada.

De plus, la GRC participera aux efforts du gouvernement fédéral pour mobiliser les Canadiens à l'égard de leur culture et de leur patrimoine. Son service historique fait partie des ministères et autres organismes qui s'affairent à « En route vers 2017 », projet pour le 150e anniversaire de la Confédération; sur demande, il va aussi continuer d'aider les clientèles internes et externes dans leurs recherches en puisant dans la mine d'informations dont il dispose sur les 140 ans d'histoire de la GRC.

Le Carrousel étant un sous-programme au cœur de sa culture et de son patrimoine, la GRC veut donner aux Canadiens la possibilité de le voir. C'est pourquoi elle planifie les tournées sur quatre ans, période pendant laquelle toutes les provinces et tous les territoires sont visités. En 2013-2014, ce sera le tour du Nord de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, avec une soixantaine de représentations en 30 lieux différents sur 91 jours. Le Carrousel continuera de donner les Ateliers d'équitation de la GRC, où il enseigne des techniques de base aux forces de l'ordre canadiennes et étrangères à des fins cérémonielles et policières. De surcroît, toujours en 2013-2014, le Carrousel se fera partenaire des Forces canadiennes pour le projet pilote « Sans limites ». Lancé à la fin du printemps ou au début de l'été, celui-ci prendra la forme de cours d'une semaine en équitation ou en équitation thérapeutique pour les membres et anciens membres des Forces canadiennes malades ou blessés. Bref, autant de planification pour que l'apport du Carrousel aux collectivités canadiennes reste bénéfique et durable.

Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité

Résultat stratégique : Sécurité de revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas d'invalidité ou de décès • **Programme : Paiements législatifs**	
Indicateur de rendement	**Cible**
Pourcentage de paiements traités en conformité avec les contrats, les politiques et le cadre de contrôle financier prescrit	100 %

Programme 3.1 : Paiements législatifs

Description du programme

Le programme garantit une certaine sécurité de revenu aux employés de la GRC et à leur famille en cas de décès ou d'invalidité, l'objectif étant de soutenir adéquatement ceux et celles qui ont payé chèrement le fait de travailler à la Gendarmerie.

Il fonctionne par paiements législatifs, en vertu par exemple de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
142,2	148,5	159,1	171,2

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
S/O	S/O	S/O

Programme Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les réclamations et les demandes sont traitées conformément aux normes de service établies	Pourcentage des réclamations et des demandes traitées conformément aux normes de service établies	100 %

Sous-programme Résultat attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Des prestations sont versées aux membres de la GRC et à leur famille	Pourcentage des demandes d'indemnité traitées conformément aux normes de service établies	100 %
La protection du revenu est offerte aux familles des membres qui sont décédés dans l'exécution de leurs fonctions	Pourcentage des demandes de prestations traitées conformément aux normes de service établies	100 %
Des prestations de retraite sont versées aux membres de la GRC à la retraite et à leurs survivants	Pourcentage de prestations de retraite versées conformément aux normes de service établies	100 %

Programme 4.1 : Services internes

Description du programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres éléments généraux d'une organisation. Ces groupes s'occupent des services administratifs suivants : gestion et surveillance; communications; services juridiques; ressources humaines; gestion financière; gestion de l'information et technologies de l'information; gestion des biens, du matériel, des acquisitions, des voyages, etc. Les services internes s'adressent à l'ensemble de l'organisation, et non à un programme en particulier.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
668,3	691,7	636,7	644,5

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
4 467	4 466	4 466

Faits saillants de la planification

Que ce soit à l'interne ou comme principale responsable de la sécurité au gouvernement du Canada, la GRC va continuer d'élaborer des politiques et de donner des conseils sur la sécurité ministérielle. À cet égard, elle se concentrera sur trois choses : améliorer sa planification et ses procédés de prestation de services, simplifier sa structure organisationnelle, et donner suite aux vérifications internes et externes.

En 2013-2014, la GRC s'engage à se responsabiliser en devenant franche et transparente par une bonne gestion des communications, des services financiers et organisationnels, ainsi que des ressources humaines. « Place importante des communications 2017 » va harmoniser les efforts de communication collectifs avec les priorités stratégiques et les objectifs critiques. Stratégies, produits et formations en cette matière seront créés sur mesure, parfaitement adaptés aux besoins de la GRC à l'aube de changements opérationnels et administratifs nombreux. De surcroît, le modèle pour les communications nationales appelle une réingénierie, pour équilibrer besoins opérationnels et questions stratégiques.

La GRC va aussi continuer d'appliquer le plan d'investissement triennal approuvé par le Conseil du Trésor à la fin de 2011-2012, son Évaluation de la capacité organisationnelle de gestion de projets de classe 3, ainsi que ses pouvoirs accrus de passation de marchés, autant de mécanismes financiers qui intéressent les investissements en biens et en services acquis et par lesquels les organismes centraux lui laissent une plus grande marge de manœuvre qu'autrefois pour s'adapter à l'évolution de ses priorités.

La GRC reconnaît que pour être sain, un service de police doit disposer de politiques, de programmes et de services non seulement pour répondre aux stresseurs particuliers que ses membres subissent, mais encore pour avoir un bassin d'employés hautement perfectionnés, capables de concrétiser les priorités opérationnelles. Aussi, pour continuer de réussir et d'évoluer comme service de police, la GRC se donne trois objectifs généraux.

Premièrement, l'intégrité professionnelle. Le Bureau de l'intégrité professionnelle (BIP) continue d'élaborer des programmes disciplinaires intégrant mesures proactives et mesures réactives; il va aussi diriger l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique sur les valeurs et l'éthique, pour toute l'organisation. Déjà, celle-ci applique une stratégie de communication interne pour faire connaître à tout le monde le *Règlement de la GRC – Code de déontologie* et le code de conduite organisationnel. Elle s'est dotée aussi d'une directive interne sur les conflits d'intérêts, selon la nouvelle politique du Conseil du Trésor. Le BIP va renseigner et orienter les gestionnaires et les employés sur toutes les règles en jeu, soucieux d'instaurer une culture éthique

fidèle aux valeurs fondamentales de la GRC. Le 20 juin 2012, le ministre de la Sécurité publique a déposé un projet de loi intitulé *Loi visant à accroître la responsabilité de la GRC*, qui doit moderniser les cadres organisationnels concernant la discipline, les griefs et la gestion des ressources humaines. Cette loi va outiller les gestionnaires pour intervenir, l'objectif premier étant que les problèmes se règlent au niveau hiérarchique adéquat, en temps utile, et par l'action des personnes les plus au courant. Le commissaire pourra procéder lui même à des congédiements administratifs, c'est-à-dire non disciplinaires. Aux termes de cette loi, une nouvelle « commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC » moderne va remplacer la Commission des plaintes du public contre la GRC, et elle aura plus de pouvoirs que celle-ci pour exécuter son mandat. Les enquêtes sur tout incident grave mettant en jeu des membres de la GRC devront être confiées aux autres corps policiers, s'ils existent. Grâce à cette nouvelle loi, la GRC va rester une organisation responsable, digne de confiance et souple.

Deuxièmement, le mieux-être des employés. La GRC entend veiller à la santé, à la sécurité et au mieux-être de ses employés par un climat de travail sain et productif, la promotion du mieux être, et des encouragements à équilibrer le travail et la vie personnelle. Finalement, l'organisation va continuer à moderniser les soins de santé, dans le but d'aider les personnes qui s'en prévalent à recouvrer la santé pour mieux reprendre le travail. Opérée dans les deux prochaines années, la modernisation des services de santé va modifier les soins de santé de base et les soins de santé complémentaires accessibles aux membres réguliers; le Programme d'aide aux membres et aux employés, la politique sur les congés de maladie et la gestion des cas graves vont changer aussi.

Troisièmement, la gestion des talents, pour que l'organisation ait un bassin de chefs productifs et hautement perfectionnés. La gestion des talents associe le rendement et le potentiel, d'une part, avec les stratégies de perfectionnement des cadres et des officiers, d'autre part. Dans ce contexte, la GRC va façonner les programmes d'apprentissage et de perfectionnement d'après les besoins personnels et organisationnels.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Principales données financières

État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette du ministère

Pour l'exercice (ayant pris fin le 31 mars)

(en M$)	Écart ($)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total des dépenses	(167)	4 941	5 108
Total des revenus	99	1 857	1 758
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	(266)	3 084	3 350
Situation financière nette du ministère	**144**	**1 364**	**1 220**

État consolidé prospectif de la situation financière

Pour l'exercice (ayant pris fin le 31 mars)

(en M$)	Écart ($)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total du passif net	22	14 387	14 365
Total des actifs financiers nets	91	14 097	14 006
Dette nette du ministère	(69)	290	359
Total des actifs non financiers	75	1 654	1 579
Situation financière nette du ministère	**144**	**1 364**	**1 220**

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs de la GRC se trouvent sur sont site Web [15].

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport sur les plans et priorités de 2013-2014 est affichée sur le site Web de la GRC [16].

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Initiatives horizontales
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par programme
- Vérifications internes et évaluations à venir (trois prochains exercices)

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations* [17].

Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation

Envoyer à l'adresse suivante toutes questions au sujet du *Rapport sur les plans et les priorités* de la GRC :

RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Notes en fin d'ouvrage

[1] Pour voir ce qu'il en est de la correspondance avec les résultats du gouvernement du Canada, consulter le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

[2] Pour voir le Budget principal des dépenses 2013-2014 : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20132014/p2-fra.asp

[3] L'indice de gravité de la criminalité (IGC) mesure les crimes signalés à la police au Canada. Il permet d'observer comment leur gravité évolue d'une année à l'autre, tenant compte pour un crime donné non seulement de sa fréquence, mais de sa gravité par rapport aux autres crimes. C'est le Centre canadien de la statistique juridique qui calcule l'IGC. Pour en savoir plus, visiter le site Web de Statistique Canada : http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/2009001/part-partie1-fra.htm

[4] Indice de gravité de la criminalité dans les zones relevant de la GRC en 2011 : 100,1

[5] Taux de criminalité par personne dans les zones relevant de la GRC en 2011 : 9 127,64. Ce chiffre se fonde sur le total des infractions au *Code criminel* seulement : il n'inclut pas les infractions aux codes de la route, aux autres lois fédérales, aux lois provinciales ni à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

[6] Taux pondéré d'affaires classées de la GRC en 2011: 40,62 %

[7] Taux d'affaires classées de la GRC en 2011: 45 %

[8] Pour en savoir plus sur le Centre de ressources pour les policiers éducateurs, consulter le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/yorc-crpe/index-fra.htm

[9] En 2011, on dénombrait 61,9 infractions aux autres lois fédérales pour 100 000 habitants.

[10] Pour en savoir plus sur Shiprider et sur les mesures intégrées d'exécution de la loi : http://www.rcmp-grc.gc.ca/ibet-eipf/shiprider-fra.htm

[11] La GRC contribue à la mise en œuvre du *Plan d'action Par-delà la frontière* (PAPF) qui été lancé par le Premier ministre du Canada et le Président des États-Unis en décembre 2011. Alors que la GRC fait rapport sur ses initiatives spécifiques du PAPF individuellement dans ses *Rapports sur les plans et les priorités* (RPP) et *Rapports ministériel sur le rendement* (RMR), Sécurité Publique Canada, à compter du RMR 2012-2013, fournira une perspective pangouvernementale de l'initiative horizontale pour les années à venir.

[12] Désignée d'après des renseignements de sources diverses, une priorité tactique nationale en matière d'application de la loi est une organisation criminelle qui, puisqu'elle passe pour menacer sérieusement le Canada ou sa population, devient une cible prioritaire pour la GRC.

[13] Projet nommé d'après le vol 182 d'Air India, détruit par un attentat à la bombe le 23 juin 1985. Cet attentat terroriste, le pire de notre histoire nationale, a tué 329 personnes dont surtout des Canadiens.

[14] Le tableau supplémentaire des investissements dans la lutte contre l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles se trouve sur le site de la GRC, au : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/2013-2014/index-fra.htm

[15] Pour voir les états financiers prospectifs : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm

[16] Tous les tableaux de renseignements supplémentaires pour le rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 sont disponibles sur le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm

[17] Les rapports intitulés *Dépenses fiscales et évaluations* sont disponibles sur le site Web du ministère des Finances : http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp